



**COORDONNATEUR DE LOISIRS  
(POSTE À TEMPS PLEIN – REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ)**

La Ville de Saint-Ours est à la recherche d'une personne afin d'occuper la coordination du Service des loisirs.

**Responsabilités**

- Concevoir et faire approuver les programmes d'activités offertes par la Ville;
- Coordonner le camp de jour estival;
- Préparer le bottin des activités de la Ville pour les sessions d'hiver et d'automne;
- Négocier et conclure des ententes nécessaires à la réalisation des événements avec les intervenants ou autres fournisseurs de services;
- Assurer la promotion des événements et des activités sous sa responsabilité;
- Prépare et gère les demandes de subvention dans les secteurs sportifs, récréatifs, des loisirs, culturels ou communautaires;
- Participer à l'élaboration du budget du service et en assurer la bonne gestion;
- Assister à divers comités régionaux;
- S'assurer de la mise à jour du site internet et de la page Facebook de la Ville;
- Concevoir le bulletin municipal à l'aide du graphiste attitré;
- Être le porte-parole des organismes vis-à-vis de la Ville.

**Qualités et compétences requises**

- Détenir un diplôme de technique d'intervention en loisir ou posséder un baccalauréat pertinent aux fonctions. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente est considérée;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office et habileté à maîtriser rapidement les nouveaux logiciels;
- Mener à terme les projets selon l'orientation donnée par le conseil municipal;
- Sens développé de l'organisation, autonomie et flexibilité;
- Respecter les contraintes budgétaires;
- Être disponible pour les événements tenus les soirs et fins de semaine;
- Bonne connaissance des principes de base en communication;
- Expérience en gestion de bénévoles un atout.

**Conditions d'emploi**

- Emploi temporaire à temps plein de 35 heures par semaine – **REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ d'une durée approximativement de six (6) mois;**
- Salaire à discuter en accord avec la grille salariale de la Ville de Saint-Ours;
- 35 heures par semaines;
- Entrée en poste prévue aussitôt que possible.

**Envoyez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation d'ici le 18 septembre 2020**

Ville de Saint-Ours

A / S M. Claude Gratton, directeur général par intérim

2531, rue de l'Immaculée-Conception

Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Courriel : [dg@saintours.qc.ca](mailto:dg@saintours.qc.ca) (Objet : Service des loisirs – Remplacement)

Seules les candidatures retenues seront contactées.